ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Valeo-Amiens : on innove ici, on produit au loin ?

Question écrite n° 24049

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle M. le ministre de l'économie et des finances à propos des innovations conçues sur le site Valeo d'Amiens et produites ailleurs. Le directeur de Valeo-Amiens l'a annoncé en réunion : en 2018, après plusieurs années dans le rouge, le site picard aurait de nouveau subi un déficit de quinze millions d'euros. L'usine compterait « une centaine de structures en trop », c'est-à-dire une centaine de personnes employées dans l'encadrement, dans la maîtrise, dans les fonctions de support technique. En guise de reclassement, la direction proposerait de les « mettre en production », ce qui paraît peu réaliste pour des salariés fortement qualifiés. Le PSE est imminent, 120 licenciements seraient en vue. Mais au-delà, c'est tout l'avenir du site amiénois qui paraît bien sombre. Surtout, depuis plusieurs années, hormis le projet *Self Adjusting Technology*, aucune nouvelle production n'est proposée à Amiens. Le site périclite, avec des « embrayages » historiques, vieillissants. Ceci, alors que de nombreuses innovations sont conçues au centre de recherche Valeo-Amiens, mais sont produites ailleurs : la *Clutche Assistance* partie en Corée, le *pendule* parti à Mondovi en Italie, le *volant flexible* et plusieurs embrayages plus classiques partis à Bursa en Turquie. Bizarrement, ces innovations sont envoyées à travers le monde, mais elles ne franchissent pas la rue qui sépare le centre de recherche de l'usine de production. Qui périclite, elle, avec les embrayages. Quant aux « embrayages » justement, Amiens était la « maison-mère » et le site turc de Bursa, la « fille », selon la terminologie de Valeo. La donne s'est inversée. Désormais, le site turc fait figure de « maison-mère » et Amiens de « fille ». Et c'est très volontairement que la production est discrètement diminuée, délocalisée, de la Picardie vers une Turquie à la main-d'œuvre moins coûteuse. Enfin, pour les boîtes automatiques, 4 000 sont importées de Chine chaque semaine par avion-cargo, plutôt que d'investir à Amiens et de relocaliser la production. La France accorde, depuis des années, du crédit impôt recherche au groupe Valeo, en plus du CICE et autres allègements de cotisations. La recherche se porte bien à Valeo. Plus de mille demandes de brevets ont été déposées par le groupe à l'INPI en 2018, en tête du classement national. Pour le seul centre de R et D Valeo d'Amiens, ce sont 165 demandes, là aussi en tête du classement régional. Mais cette recherche, subventionnée ici, est délocalisée au loin. L'État, détenteur de 7,34 % du capital, est le premier actionnaire de Valeo. Le Gouvernement pourrait donc veiller à ce que ces produits conçus au pays, soient aussi fabriqués ici. Pour assurer un avenir aux sites français. En l'occurrence, à Amiens. Ainsi, il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. François Ruffin
Circonscription : Somme (1re circonscription) - La France insoumise
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24049
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE24049

Question publiée au JO le : 29 octobre 2019, page 9525
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)